Editorial 334





a moitié des membres du Conseil d'administration viennent d'être élus, ou réélus pour un second mandat, dans le cadre du renouvellement bisannuel prévu par nos statuts. Les promotions représentées autour la table du Conseil vont de 2003 à 1970 et les trois grandes catégories que sont les officiers d'active, les actifs dans le civil et les retraités sont représentées à parts égales. C'est donc un Conseil reflétant la diversité et la richesse des membres de l'AEN, réunis par leur amour de la mer et leur sens de l'intérêt général, qui se met au travail pour poursuivre et développer les actions précédemment engagées et pour répondre aux nombreux défis qui nous attendent dans les prochaines années.

C'est avec enthousiasme et modestie que je prends la barre de l'AEN puisque le Conseil d'administration m'a fait l'honneur de m'en nommer Président. Enthousiasme car je suis heureux de pouvoir ainsi continuer à servir, même indirectement, la Marine. L'AEN est une belle institution, plus que centenaire, dont l'importance reconnue de son rôle est renforcée par les nombreuses évolutions de notre environnement professionnel et social. Modestie car je ne pourrai contribuer à faire vivre l'AEN qu'avec le concours précieux de l'efficace équipe de professionnels et de bénévoles qui anime le siège et avec l'aide indispensable de tous les membres, franciliens et provinciaux, qui accepteront de donner un peu de leur temps pour animer et développer les activités qui permettent à l'association de remplir ses missions.

Comme un navire de guerre, notre association est un outil et non une fin en soi. Cet outil n'est utile que s'il est au service de missions auxquelles la communauté des membres de l'AEN adhère. Avec le Conseil d'administration, je vais m'attacher à mettre en place les outils et les procédures qui permettront de recueillir les attentes des membres vis-à-vis de leur association afin d'être en mesure d'y répondre. Le soutien des membres et de leurs familles dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer reste notre mission première. Nous sommes également très attachés au rayonnement de l'Ecole navale, qui vit un changement important au 1er janvier avec la mise en application de son nouveau statut. Dans le cadre de coopérations qui se renforcent avec la plupart des associations d'officiers de la Marine, nous avons très certainement une contribution à apporter à la promotion des intérêts maritimes de la France. En prenant mes fonctions, j'ai une pensée toute particulière pour les membres de notre communauté qui nous ont quittés l'année passée, pour ceux qui souffrent, pour ceux qui sont loin de leurs proches. Au nom du Conseil d'administration, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour une année 2017 pleine de joie, de bonheur et de réussites tant professionnelles que personnelles.

> Eric Dyèvre (EN 73) Président de l'AEN



La Baille lieu d'expression, de transmission et de débat

es voix se sont élevées pour s'étonner, voire s'indigner, que la Baille puisse mettre en avant la mission de recueil de migrants en Méditerranée confiée au Commandant Birot. Ces points de vue sont respectables ; vous pourrez donc les lire dans la page de courrier de cette parution. Puisque le sujet semble porter débat, vous pourrez également prendre connaissance du sens et des difficultés de cette mission pour ceux de nos camarades qui ont la charge de la conduire avec nos partenaires européens.

Le comité de rédaction n'avait pas un instant hésité à publier le récit du commandant du Commandant Birot ; il en remercie vivement son auteur. Nous étions simplement dans notre rôle. Alors que nous travaillons au rafraîchissement de notre revue, qu'il me soit permis de redire quelle est notre conception de la Baille. Les lecteurs - corvettards et frégatons en état major, actifs dans la vie civile - que nous avons interrogés dans le cadre d'une étude qualitative l'expriment clairement : la fonction première de notre revue est d'entretenir le lien entre les membres d'une communauté qui partagent une formation, des valeurs et des passions communes, dans le respect des différences. La revue est un lieu d'expression qui permet à chacun de témoigner de ce qu'il a vécu ou vit au quotidien. L'attente que nous avons perçue en ce domaine est forte. Chacun d'entre nous est porteur d'une expérience. La parole des officiers d'active est attendue par leurs camarades dans la vie civile. Plus imprévu dans cette étude, les témoignages des expériences professionnelles civiles sont réclamés par les marins de l'institution ; il nous faudra avec votre aide développer et valoriser cette dimension dans la présentation de la revue. Les plus jeunes d'entre nous apprécient le lieu de transmission et de mémoire qu'apporte la publication. Ainsi, je ne doute pas qu'ils goûteront dans ce numéro les souvenirs de la guerre d'Indochine que nous confie François Jourdier. Les plus anciens et ceux qui ont quitté

les forces désirent qu'on leur raconte la marine d'aujourd'hui et qu'on leur dessine la marine de demain.

Pour celui qui veut se tenir informé de l'actualité maritime, des revues Cols bleus à Marine et Océans, en passant par le site Mer er Marine, les médias de qualité existent. Ce qui fait la saveur de la Baille, sa différence, ce sont les auteurs. Pour bénévoles qu'ils soient, ils sont prêts à partager les passions qui les animent avec leurs pairs. Comment ne pas être saisi par le récit du passage du Nord Ouest en voilier vécue par Eric Abadie durant les derniers mois. Mettre ce qui vous tient à cœur sur la place publique demande de dépasser la pudeur et peut parfois présenter des risques à l'égard de la hiérarchie. Soyons justes, la place en question reste, dans une revue comme la nôtre, un « entre soi ». N'attendons pas cependant des auteurs une objectivité ; elle n'existe guère dans ce domaine d'expression. Ce que le lecteur désire, c'est une parole vraie, honnête, qui prend soin de dire d'où elle parle, qui reste respectueuse de la pensée de l'autre et exclut les jugements à l'emporte pièce. Dans cet esprit, nous appelons les lecteurs à exprimer leurs points de vue, à réagir aux articles par des contributions complémentaires ou contradictoires, à écrire à la rédaction pour une publication dans les pages « courrier des lecteurs ». La Baille est un lieu d'expression ; elle peut être un lieu de débat, si chacun conçoit celui-ci avec les réserves et les principes rappelés ci-dessus.

La marine vit des moments d'une extrême intensité. Le chef d'état major de la marine Christophe Prazuck, l'a rappelé devant le parlement dans le cadre de la préparation de la loi de finance pour 2017. Cette année, que je souhaite excellente pour tous, sera pour nous l'occasion d'accompagner, à notre modeste place, l'actualité navale, en renouvelant la formule de *la Baille*, en fidélité aux aspirations que nous avons recueillies auprès des lecteurs.

Arnauld de La Porte (EN 73)
Rédacteur en chef

nvier 2017

Editorial

Point de vue

Mémorial

Actualité

1^{er} janvier 2017 : une nouvelle identité pour «la Baille» propos receuillis par Arnauld de la Porte

La mission Sophia

interview réalisé par Vincent Groizeleau

Loi de finance 2017 : le CEMM devant le parlement par Bernard Collin

Une relecture de «l'Odyssée»

Souvenirs de la Calypso

par Claude Caillart

Arctique : la marche de l'Empire

par Quentin Chanal

Franklin et le passage du Nord-Ouest

par Benoît Chomel de Jarnieu

Manevaï 2016 Cap au nord-ouest

par Éric Abadie

La marine à l'heure de la révolution numérique

par Camille Girard

La propulsion des sous-marins conventionnels

par Max Pierre Moulin, Richard Mathieu

et Bernard Huyghues-Beaufond

28 Histoire

Ma guerre d'Indochine

par François Jourdier

André Commentry (EN 1910)

Du Tonkin au palais Bourbon

par Bernard Capart

1917 : les interpellations parlementaires

par Bernard Collin

Courrier des lecteurs

Recueil des migrants en Méditerranée

Les Vêpres athéniennes

38 Les mots

37

Les Principaux Officiers des Techniques et Officiers Mariniers supérieurs

par Jacques Tupet







12





39

Culture

La mer en musique, Les Syrenes de Thomas-Louis Bourgeois

par Jérôme Collin

Trop sérieux s'@bstenir

Service Carrière

Vie des Associations





14

18

Le lieutenant de vaisseau Francis Garnier

85

Né le 25 juillet 1839, Francis Garnier intègre l'École navale en 1855. D'abord affecté dans les mers du Sud sur le *Duperré*, il se signale en sautant par le sabord du poste des aspirants, en pleine nuit et en haute mer, pour sauver un camarade tombé à l'eau.

En 1860-1861, il participe aux campagnes de Chine puis de Cochinchine dans l'état-major de l'amiral Charner. Il s'enthousiasme pour ces pays dans lesquels il voit des successeurs possibles à l'ancien Empire français des Indes.

En 1863, il est inspecteur des affaires indigènes et civiles en Cochinchine et il étudie avec passion l'histoire, les langues et les traditions des habitants. Constatant que cette région est admirablement située sur la route maritime de l'Extrême-Orient et estimant en outre qu'elle doit devenir le

débouché naturel du Laos et de la Chine méridionale, il multiplie démarches et écrits pour promouvoir une expédition d'exploration du Mékong. Celle-ci a lieu en 1868-69 et il y participe comme second du CF Doudart de Lagrée (X 1842) qui vient de jouer un rôle décisif dans la mise au point du traité de protectorat signé par la France avec le Cambodge. Ce fantastique périple de 10 000 kilomètres dont 4 000 à pied demande deux années et il coûte la vie à Doudart de Lagrée, mais il permet de rapporter une moisson immense de documents et d'informations sur ces pays encore très mal connus. En particulier, Garnier comprend que le Mékong n'est pas la grande voie navigable qu'il espérait ouvrir vers la Chine, mais découvre avec le Fleuve Rouge, et vers le Tonkin



Monument Garnier à Paris



Francis Garnier

cette fois, le débouché

qu'il recherchait. Il est

à Paris où il rédige

son rapport de mission

lorsqu'éclate la guerre

sage sur une canon-

nière du Rhin, il fait

partie des 10 000 ma-

rins qui participent à la défense de Paris. Il y

vit tout le siège comme

chef d'état-major du

8e Secteur à Montrou-

ge. Scandalisé par les

conditions de la ca-

pitulation de janvier

1871, il prend un con-

qé de trois ans afin

d'explorer cette Chine

centrale qui lui tient

Après un bref pas-

de 1870.

Celui-ci lui demande de diriger une petite expédition au Tonkin pour assurer la liberté commerciale, ouvrir le Fleuve Rouge à la navigation et « asseoir solidement notre influence sur le nord du Royaume annamite jusqu'à la frontière de la Chine ».

Début novembre 1873, Garnier remonte donc le Fleuve Rouge avec deux canonnières, l'Espingole (EV Balny d'Avricourt EN 1866) et le Scorpion complétées par une centaine d'hommes provenant de l'infanterie de marine et d'une

compagnie de débarquement. En

moins d'un mois et avec très peu

tant à cœur. L'exploration se dé-

roule tant bien que mal au milieu de

difficultés de tous ordres, mais en

juin 1873 il est appelé à Saïgon par

le contre-amiral Dupré (EN 1830),

gouverneur de la Cochinchine.

de pertes, cette poignée d'hommes décidés s'empare de la citadelle d'Hanoï puis conquiert l'ensemble du delta du fleuve Rouge.

Mais une réaction très vive se prépare et le 9 décembre Garnier rejoint Hanoï menacée par une armée de 2 à 3 000 annamites, renforcés par un millier de brigands-aventuriers, souvent ex-déserteurs chinois (les « Pavillons Noirs »). Ceux-ci attaquent le 21 décembre ; l'assaut est repoussé mais Garnier décide une sortie afin de disperser les fuyards : Balny avec une quinzaine d'hommes s'avance vers le Pont de

Papier où il rencontre une embuscade et où il succombe malgré une défense héroïque au revolver puis au sabre lorsque ses munitions sont épuisées. Garnier suit une route parallèle, mais il est très vite blessé par balle et achevé à coups de sabre et de lance.

Leurs corps décapités sont récupérés et enterrés dans la citadelle.

Le corps de Francis Garnier a été transféré dès 1875 à Saïgon et inhumé à côté de celui de LAOS SIAM ANNAM CAMBODGE COCHINCHINE

Doudart de Lagrée. Leurs cendres ont été rapatriées en 1983 à bord de la *Jeanne d'Arc*. Celles de Garnier ont été déposées dans le socle du monument qui lui est dédié, place Camille Jullian à Paris.

Hubert Putz (EN 65)

- 1. La Cochinchine correspond au sud de l'actuel Vietnam.
- 2. Le Tonkin correspond au nord de l'actuel Vietnam.

